

DÉPARTEMENT DU
CALVADOS

Arrondissement de
Caen

Canton de Cabourg

**COMMUNE
D'HEROUVILLE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Didier DEL PRETE, Maire.

Présents : M. DEL PRETE Didier M. LE GOUPIL Luc, Mme DUPUIS Virginie, Mr BERTIN Guy, Mr MARECHAL Hubert, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, M. FLAUX Mickaël, M. LEGAY Rémi,

Absents :

M. FLAUX Mickaël est nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers

En exercice : 8
Présents : 8
Votants : 8

Date de convocation

12 mai 2025

Date d'affichage

12 mai 2025

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un arrêté de l'Etat, relatif au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance. Cet arrêté prévoit la mise en place d'une aide en faveur des Communes volontaires et bénéficiaires de la DSR (Dotation de Solidarité Rurale), ce que la Commune d'Hérouville perçoit.

Monsieur le Maire informe de la mise en place de cette aide en faveur des familles de la Commune pouvant en bénéficier et propose de renouveler la présent convention dans les mêmes conditions, afin de bénéficier de cette aide jusqu'en juillet 2025. Les tarifs sont les suivants :

TARIF 1 (Quotient inférieur à 9 000 €).....1.00 euros
TARIF 2 (Quotient entre 9 001 et 10 000 €)5.20 euros
TARIF 3 (Quotient égal ou supérieur 10 001 €).....5.50 euros
TARIF EXTERIEUR6.50 euros
TARIF PAI (repas apporté par la famille)1.50 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 8 voix pour, décide le renouvellement de « la cantine à 1€ » dans les conditions citées ci-dessus.

Pour copie conforme au registre, le 26 mai 2025

Le Maire Didier DEL PRETE

